

Publié le 25 mars 2024

Rennes Métropole s'engage dans la rénovation énergétique des copropriétés en mobilisant Territoires publics

La Spla Territoires Rennes est l'aménageur historique de la ville de Rennes. Depuis 2017, elle assure pour le compte de la métropole le service écoTravo Copro pour encourager la rénovation énergétique des copropriétés globale et performante. Yaelle Illiaquer, responsable de la mission rénovation énergétique au sein de Territoires Rennes, présente le dispositif.



Un service métropolitain pour massifier la rénovation des copropriétés

EcoTravo est un dispositif soutenu avec conviction par Rennes Métropole et répond aux ambitions portées par la collectivité en matière de rénovation énergétique des logements privés (maisons individuelles et copropriétés). **30 M€ d'aides sont ainsi mobilisés pour cette mission pour la période 2019-2024 avec pour ambition de passer de 1 000 à 6 000 logements rénovés par an** avec un niveau BBC (bâtiment basse consommation).

La naissance du dispositif remonte à 2016. Il est le résultat d'un appel à projet lancé par l'Etat pour expérimenter des modes d'accompagnement des opérations de rénovation énergétique des copropriétés. Aujourd'hui, une équipe de 5 personnes est dédiée à cette mission appelée écoTravo Copro. Cette dernière est sortie de sa phase d'expérimentation depuis 2019 et vole désormais de ses propres ailes.

Territoires Rennes, tiers de confiance

« Le dispositif écoTravo Copro a pour objectif d'encourager la rénovation énergétique des copropriétés. Les cibles sont les copropriétés construites avant 1990, ce qui implique un potentiel de 3 500 copropriétés représentant 50 000 logements sur le territoire », explique **Yaelle Illiaquer**. L'Epl, missionnée par Rennes Métropole, intervient en tiers de confiance pour l'équipe conseil syndical-syndic qu'elle accompagne dans la préparation de son projet de rénovation énergétique. L'objectif est d'atteindre exclusivement des **rénovations globales performantes d'un niveau BBC Rénovation**. « Nous offrons aux copropriétés un accompagnement méthodologique, administratif, technique et financier, en plusieurs étapes, depuis la sensibilisation jusqu'au vote de travaux en passant par les études de diagnostic puis conception selon différents scénarii de travaux. ». Les copropriétés sont accompagnées à la définition des contrats et la consultation des prestataires, l'analyse des offres, la préparation des décisions d'Assemblée Générale tout en informant tout au long du projet sur les financements collectifs et individuels existants (subventions publiques et prêts). La Spl travaille également avec des banques locales pour tenter de voir émerger des solutions de financement adaptées aux ménages les plus modestes.

Chiffres clés depuis 2016 à fin 2023

- 409 copropriétés rencontrées
- 164 copropriétés accompagnées sur la décision et la réalisation d'un audit énergétique et architectural
- 69 copropriétés accompagnées sur la décision et la réalisation d'une conception de projet BBC Rénovation
- 24 copropriétés ayant voté des travaux de rénovation globale performante représentant 2249 logements

Le temps long de la rénovation

« Notre accompagnement s'achève au vote des travaux par l'assemblée générale. La suite est assurée par des opérateurs privés », poursuit Yaelle Illiaquer. « La rénovation énergétique des copropriétés s'avère complexe car elle s'inscrit dans un temps long et demande de coordonner une pluralité d'acteurs ayant des attentes et des moyens hétérogènes. En confiant cette mission à Territoires Publics, **la collectivité s'assure que des projets émergent malgré les nombreuses difficultés** », conclut-elle.

Par Stéphane MENU